

la lettre technique

des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

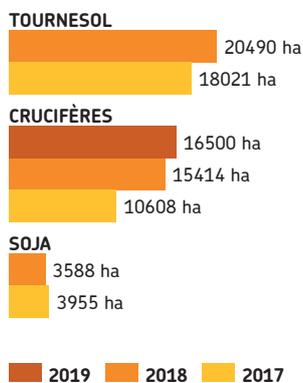
2018 restera une année atypique pour le niveau des surfaces de production de semences oléagineuses (39 492 ha) et les conditions climatiques. Après un printemps exceptionnellement pluvieux et des conditions de semis difficiles pour les tournesols et les sojas, l'été et l'automne ont été marqués par un fort déficit hydrique qui n'a pas favorisé les implantations de colzas, nécessitant souvent plusieurs tours d'eau. Les cultures implantées sont donc hétérogènes, de 6 feuilles pour les plus tardives, au stade rosette pour les plus avancées. Côté ravageur, quelques dégâts de taupins ont été recensés sur certains secteurs, et la pression altises restée modérée a été généralement bien gérée. En tournesol, les excellentes fréquentations entomophiles et le suivi des irrigations ont permis d'assurer le résultat, les bonnes conditions climatiques de septembre ayant facilité la récolte qui, dans l'ensemble, est d'un bon niveau de qualité.

Laurent Bourdil - Président

CONJONCTURE anamso.fr

SURFACES OLÉAGINEUX

La hausse des surfaces se poursuit en colza (+ 7% pour la récolte 2019).



ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

LES PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES DE DÉLÉGUÉS

- ▶ 6 décembre à Montélimar (26) ;
- ▶ 12 décembre au domaine du Magneraud, à Saint-Pierre-d'Amilly (17) ;
- ▶ 14 décembre à Nailloux (31).

PARIS LE 13 MARS 2019 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANAMSO

Au programme, une table ronde : **Comment relever le résultat des exploitations agricoles ?** Dans la conjoncture difficile, tant économique que climatique, la production de semences est un excellent moyen d'y parvenir.

27 ET 28 NOVEMBRE : RÉUNION ANNUELLE DES TECHNICIENS ANAMSO

Bilan de la campagne de notations des productions de tournesol et de soja.

anamso.fr

DOSSIERS TECHNIQUES

LA NON-RÉAPPROBATION DU DIQUAT

L'Anamso travaille sur le dossier depuis plusieurs années

En l'absence d'avis des États membres, la Commission Européenne (Bruxelles) a voté le 12 octobre dernier le non-renouvellement de l'approbation du *diquat*. Les pays concernés doivent donc retirer les autorisations des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active avant le 4 mai 2019. Tout délai de grâce accordé expirera au plus tard le 4 février 2020.

Dans le cadre des actions techniques interprofessionnelles du Gnis, L'Anamso met en œuvre depuis plusieurs années tous les moyens pour la recherche de solutions alternatives concernant la pré-récolte. Des démarches dérogatoires sont également en cours pour obtenir un délai de droit d'utilisation supplémentaire.

DÉGÂTS D'OISEAUX

Dossier Casdar

L'Anamso s'est associée à Terres Inovia dans le montage d'un dossier de financement CASDAR portant sur la problématique des dégâts d'oiseaux. L'objectif est de caractériser le comportement des espèces nuisibles et rechercher des solutions de lutte durable.

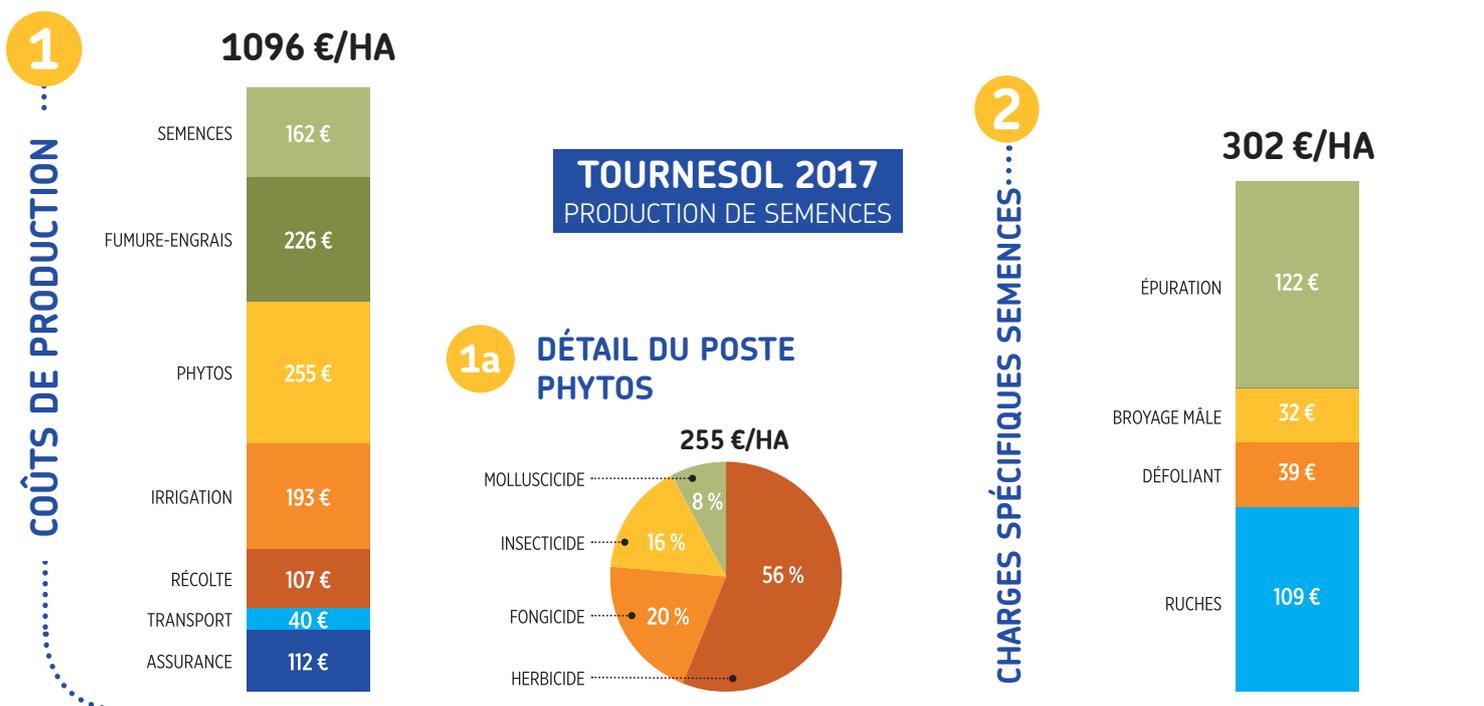
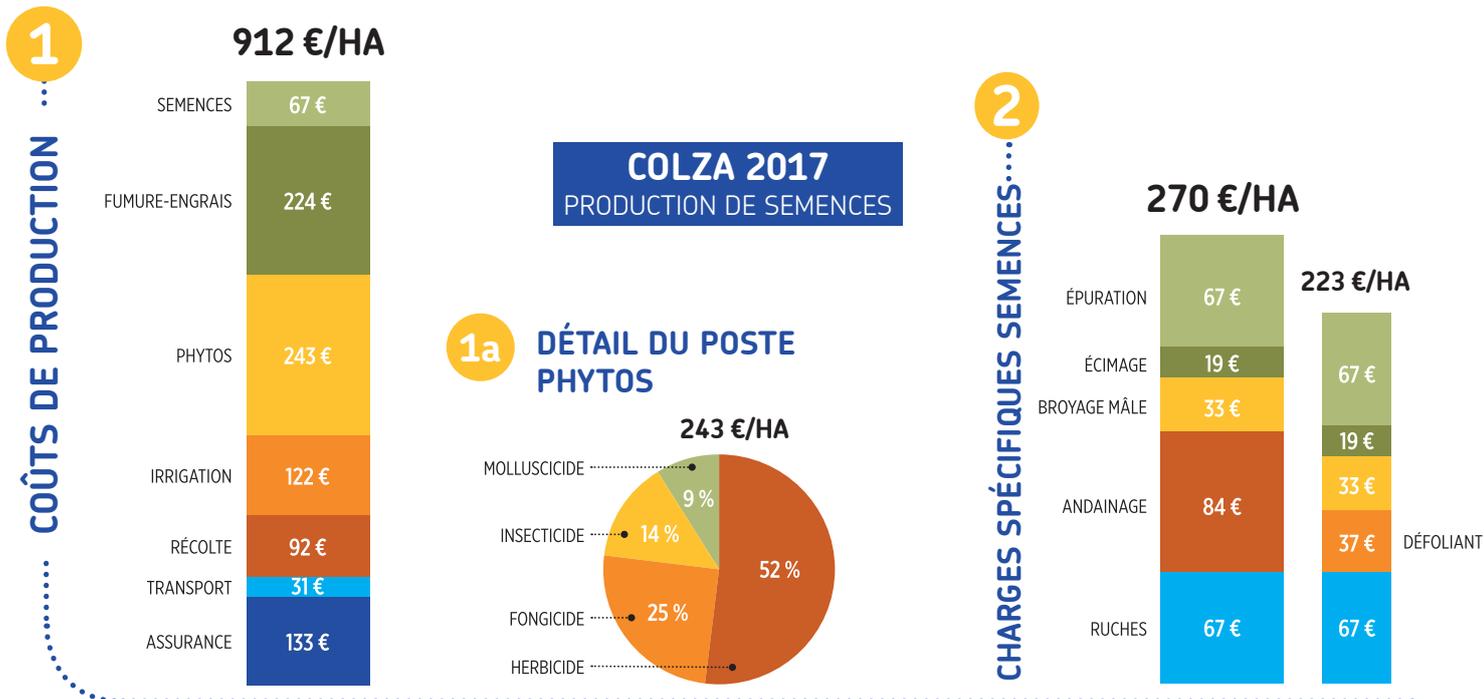
LES PROGRAMMES CASDAR FINANCENT L'APPUI À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL.

ZONES PROTÉGÉES TOURNESOL

Les prochaines permanences liées aux déclarations d'intention de semis 2019 de tournesol se dérouleront au mois de janvier pour les départements de la Vendée, de l'Hérault du Lot-et-Garonne, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

COÛTS DE PRODUCTION ET CHARGES SPÉCIFIQUES

BASÉS SUR LES RETOURS TERRAIN DU PANEL ÉCONOMIQUE ANAMSO



Construction de la rémunération colza et tournesol semence

- ▶ une base constituée d'un produit brut/ha ;
- ▶ une prime d'incitation ;

- ▶ les charges spécifiques liées à la production de semence ;
- ▶ une prime qualité comprenant différents critères.

Produit brut tournesol

Rendement national moyen 4 espèces¹ x Prix de marché moyen 4 espèces¹. Ce produit brut est lissé sur les deux dernières campagnes de production.

(1) Maïs, Blé tendre, Colza, Tournesol

Produit brut colza

Rendement national colza conso année N x Prix de marché moyen colza années N et N-1.

Au vu de la tendance 2018, nous attendons une baisse d'environ 10 % du produit brut colza hybride.

Construction de la rémunération soja semence

- ▶ Un produit brut/ha (Rendement soja conso année N x Prix de marché année N) ;
- ▶ Une prime de multiplication.